

PLAN D'AMENAGEMENT DETAILLE

Aménagement et exploitation
d'une décharge contrôlée

Echelle 1:1000

LEGENDE

- périmètre de la zone d'aménagement détaillé no 22
- zone forestière
- zone de la paroi rocheuse
- zone des biotopes humides définitifs inférieurs et moyens
- zone de dépôt des matériaux comprenant:
- zone de dépôt A
- zone du biotope humide définitif supérieur
- zone du biotope humide provisoire
- zone de dépôt B

Adopté par le conseil municipal de Port-Valais le

Adopté par le conseil d'Etat du Valais le



Coord. nationales : 555 200 / 136 500

Mandat No 95/232
Le Bouveret, le 22.08.95

